

FICHES SOLUTIONS

LES SOLUTIONS PAREXLANKO

COLLAGE DE REVETEMENTS CERAMIQUES SUR SUPPORT BOIS

DOMAINE D'APPLICATION

SOLS INTERIEURS

- Locaux privatifs, classement UPEC U3 P2 E2 maximum : appartements, maisons individuelles
- Locaux collectifs classement UPEC U3 P3 E2 maximum : bureaux, salles de classe, maisons de retraite (salle de repos, couloir, annexe)
- **Sont exclus** les sanitaires collectifs

SUPPORTS ADMISSIBLES

- Panneaux bois (CTB-S/CTB-H/CTB-X). Se référer au DTU 51.3 "Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois"
- Parquets mosaïque collés adhérents
- Parquets à l'ancienne posés sur lambourdes
- **Sont exclus** les parquets flottants, les parquets sur couche résiliente (liège, Phaltex...)

REVETEMENTS ASSOCIES

- Grès cérame, grès étiré P3 au moins :
 - épaisseur de 7 mm minimum pour format 20 x 20
 - épaisseur de 8 mm minimum pour format 33 x 33
- Format maximum admissible : 1100 cm²

PRECAUTIONS

AVANT MISE EN ŒUVRE

- **Panneaux de bois**
S'assurer que ces derniers soient rainurés, languettes emboîtées, collées et fixées par vissage tous les 15 à 30 cm.
Épaisseur minimale : 19 mm
- **Parquets à l'ancienne sur lambourdes**
S'assurer du bon état du parquet et prévoir une ventilation avant la pose du carrelage.

DOCUMENTS DE REFERENCE

- DTU 51-3. " Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois".
- Cahier 3529 CPT Sols P3 Rénovation.





Collage de revêtements céramiques sur support bois

MISE EN ŒUVRE

1 PREPARATION DU SUPPORT

Le plancher bois doit être impérativement rigide, stable, sans flexion, bien vissé et collé, à joints vifs et décalés (cf. DTU 51.3). Entraxes des lambourdes ou solives : 45 cm maximum.

■ **Anciens parquets** : effectuer un ponçage jusqu'au bois propre pour décaper toutes salissures, cire, vitrificateur. Purger les interstices des souillures, puis dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur. Revisser ou changer les lames défectueuses.

■ **Parquet sur lambourdes présentant une flexibilité importante** : afin d'éviter le gonflement du bois, utiliser le primaire 163 OMNIBOIS qui a pour fonction de combler les lames disjointes, d'isoler le bois et de favoriser l'accrochage du mortier de ragréage. Procéder à la mise en place du mortier de rénovation 184 SOLFLEX.

■ **Plancher bois et parquet sur lambourdes** : renforcer si nécessaire la tenue de l'ensemble en agrafant la toile de verre TV 10 sur le primaire sec.



■ **Panneaux muraux** : ponçage jusqu'au bois propre.

■ **Pièces humides (EB+ privatif)** : Protéger impérativement le bois, en utilisant 596 PROLICOAT ou 588 ENDUIT D'ETANCHEITE (sols et murs) ou réaliser une étanchéité du plancher avec 590 MEMBRANE SK 2000 S.

■ **Pièces humides superposées** : il convient d'appliquer un pare-vapeur au plafond pour préserver le plancher bois de l'humidité.

■ Appliquer **163 OMNIBOIS**, après préparation, à raison de 200 à 500 g/m² suivant la nature du support.

Il doit être sec et dur à l'ongle avant de procéder à la mise en œuvre du mortier de ragréage ou la pose directe avec le mortier colle.



LE CHOIX PAREXLANKO

2 COLLAGE

Utiliser de préférence :

- **5024 PROLIDAL PLUS SANS POUSSIERE.**

Autres solutions de collage possibles :

- 572 PROLIFLEX HP,
- 552 PROLIFLUIDE,
- 554 PROLIFLUIDE RAPIDE.

■ **Consommation***

■ **Veiller plus particulièrement à :**

- Ménager un joint périphérique de 3 à 5 mm, à l'aide d'un matériau compressible.
- Réaliser un fractionnement tous les 20 m².
- Ménager des joints de largeur suffisante entre carreaux.

3 JOINTOIEMENT

Utiliser :

- **545 PROLIJOINT SOUPLE blanc ou gris.**

■ **Consommation :**

0,5 à 2,4 kg/m² suivant la dimension des joints.

■ **Délai avant exécution des joints :**

24 heures.

* Se référer aux fiches techniques des différents produits cités.